

OBJECTIFS	DESCRIPTION
<ul style="list-style-type: none"> - Établir des règles dans un groupe afin que chacun s'y sente respecté et représenté ; - Permettre à chacun d'exprimer ce dont il a besoin pour se sentir en sécurité dans le groupe ; - Permettre à chacun-e de connaître les règles de fonctionnement du groupe et de les appliquer. 	<p>Public : tout public ; Nombre : à partir de deux personnes ; Durée : variable, réalisable en plusieurs fois ; Matériel : Une affiche - des feutres - des couleurs</p> <div style="text-align: center;">  </div>
DEROULEMENT	ANALYSE ET COMMENTAIRES
<p>L'animateur demande à ceux qui le souhaitent de venir dessiner sur une feuille de tableau de conférence (par exemple) la règle de fonctionnement qu'il demande et la propose au groupe. Il va donc être amené à l'explicitier et à en débattre avec les autres participants. (ex : ne pas se moquer).</p> <p>Une personne en désaccord avec une règle peut, soit, être amené à la changer de manière à s'y retrouver, soit préciser qu'il ne l'appliquera pas.</p> <p>Le débat qui suit cette première phase est donc tout aussi important car il permet de travailler sur l'importance de rendre explicite ce qui est souvent implicite dans la vie d'un groupe, et donc d'identifier les malentendus potentiels à la base du rejet d'un membre.</p> <p>La dernière partie de l'exercice consiste à faire le lien avec la Loi symbolique qui ne peut être portée qu'oralement puisqu'elle peut venir à tout moment interpellier la loi écrite, principal outil des pervers.</p> <p>La personne qui pose la règle devient ministre de ... (ex : ministre de « ne pas se moquer »). Le ministre peut avoir deux fonctions simultanées ou non. Il peut, dès que la règle est transgressée lever la main et dire : « stop, j'ai entendu des moqueries, on reprend... ». L'idée n'est pas de désigner un coupable, mais de dire ce que l'on entend. Son second rôle peut être de faire les comptes. « Je suis intervenu-e X fois, j'ai entendu X moqueries hier, la semaine dernière, la règle n'est pas suffisamment respectée... » Ce qui permet au groupe de se fédérer autour d'un challenge et de créer un sur-cadre de référence dans lequel chacun peut être acteur.</p> <p>Il y a autant de ministres qu'il y a de règles.</p>	<p>Les règles peuvent être établies au moment de la création du groupe ou à tout moment lorsqu'elles deviennent nécessaires dès l'instant où un membre sent un inconfort à vivre avec le groupe.</p> <p>Outre la nécessité habituellement reconnue de poser des limites acceptables à la liberté de chacun, la modalité choisie permet de n'exclure personne (dessin), dépasser par l'oral (explicitation et débat) et de renvoyer chacun à sa responsabilité pour les faire respecter.</p> <p>Mais c'est aussi à ce moment que l'on peut faire le lien avec les 5 familles de règles habituellement choisies par un groupe : non-jugement (j'ai raison ≠ tu as tort), Respect (horaires, écoute, convivialité, etc.), Confidentialité, Libre participation et Règles du Je (On est un « con »). Cela permet à l'animateur de vérifier que les deux plus importantes en matière de cadre protecteur vis-à-vis des discriminations sont bien posées, c'est-à-dire Confidentialité et Libre participation.</p>

D'après : Pow Wow des cultures amérindiennes, et Daouda Diouf (ENDA)